

**Directoire**  
**Vendredi 2 octobre 2020**

**Compte rendu du directoire du vendredi 2 octobre:**

➤ **Présentation des nouveaux membres du directoire.**

**Les co-coordonnateurs**

Valérie AUCOMTE  
04 92 61 09 29

Abir PETENATI  
04 92 36 71 93

Mél.  
[Ce.0040420K@ac-aix-marseille.fr](mailto:Ce.0040420K@ac-aix-marseille.fr)  
[Ce.0040490I@ac-aix-marseille.fr](mailto:Ce.0040490I@ac-aix-marseille.fr)

Cité scolaire Paul Aréne  
Avenue du stade  
04200 Sisteron Cedex

Lycée Pierre Gilles de  
Gennes  
2 route de Champcier  
BP 9039  
04990 Digne les Bains

➤ **Intervention de Monsieur l'Inspecteur**

Rappel du processus de gestions des cas confirmés de COVID en appliquant le nouveau protocole. Monsieur l'Inspecteur précise le circuit à connaître pour la prise en charge des cas.

Si un élève est testé positif:

- Les parents informent l'établissement, l'élève reste à la maison 7 jours.
- L'établissement informe la DSDEN puis le médecin conseiller technique, le docteur DERDINGER, qui procédera à l'identification des contacts à risques dans l'établissement.
- Le chef d'établissement complétera un tableau fourni par la CPAM, le formulaire FT 19.
- Le médecin CT informe l'ARS et la CPAM des cas confirmés et de la liste des élèves cas contacts.
- Le chef d'établissement complétera le courrier type FT 30 pour informer les familles des élèves concernés. Ce courrier permettra aux responsables légaux de justifier une absence liée au COVID.
- Le week-end, une permanence des médecins CT de l'académie a été mise en place. La procédure est identique. A la DSDEN, une permanence est également mise en place. Le N° COVID bascule directement sur les personnes de permanence.

Dans le département, 2 conseillers prévention sont nommés et peuvent être contactés:

- Mme Michèle Blanck pour le 2nd degré
- Mme COSMA pour le 1er degré

Monsieur l'inspecteur précise qu'il fait un point très régulier sur la situation sanitaire. Actuellement 72 cas / 100000 habitants (taux d'incidence moyen est



2/4

de 50 cas) donc passage en zone rouge. Le taux de positivité est passé de 2.8 à 5. Le taux d'hospitalisation reste très faible. Cette semaine 4 cas d'hospitalisation à Manosque et 4 à Digne. 2 décès sont à déplorer.

Point COVID dans les établissements du réseau:

- Quelques enseignants refusent de porter le masque. Il faut rappeler qu'il s'agit d'une obligation statutaire. Tout personnel qui refuse de s'y soumettre pourra être convoqué puis sanctionné.
- Si un élève ne porte pas le masque car la famille s'y refuse, il faut d'abord prendre contact avec le médecin scolaire pour s'assurer que son état de santé n'est pas incompatible avec le port du masque. En cas de non contre-indication, il faut soit isoler l'élève dans une salle ou lui interdire l'accès à l'établissement.

#### ➤ Calendrier du réseau

Voir en pièce jointe.

Précisions concernant les projets en cours:

- **Projet ASTER:** piloté par Fabrice MACH qui apporte les éléments suivants:
  - Rencontre avec le directeur du centre astronomie et le professeur référent du projet M POLETTI.
  - Rédaction d'une nouvelle convention qui sera envoyée aux établissements ( par ex, intégration de 2 journées de formation par le centre dans la convention). Cette convention devra être votée en CA par tous les établissements participant au projet.
  - Actuellement 12 établissements participent au projet, 8 appartiennent au réseau Bléone Durance et 4 au réseau Giono.
  - Le projet pourrait désormais se développer en inter-cycle et inter-degrés.
  - Le coût pour chaque établissement, hors transport, est de 210€.
  - M MACH renouvelle la demande d'une subvention exceptionnelle auprès du rectorat de 13000 €.
  - Afin de réduire les coûts pour les établissements, il est possible de prévoir un regroupement dans les établissements comme cela est prévu à Saint André. Le centre d'astronomie propose des interventions en itinérance dans les établissements afin de découvrir le projet notamment.
  - Le centre d'astronomie est associé à la FRAC pour une résidence artistique et souhaite trouver des établissements partenaires.



3/4

- Commission culturelle et scientifique:

M BELTRAMONE présente la compagnie "Chien-dent" qui s'est produite à Forcalquier, représentation autour du chiffre PI.

Mme LE FUR rappelle qu'un partenariat fort existe avec le théâtre Durance et le collège de Château Arnoux. Mme FOURNIER Hélène, enseignante d'EPS au Lycée PGDG est nommée enseignante relais avec le théâtre. Certains établissements ont également un projet autour du théâtre et de la danse avec le théâtre Durance. Toutefois peut-on le définir comme un projet de réseau?

- Parcours Avenir:

La date retenue pour le Forum AVENIR est le 20 novembre, mais cela dépend de la situation sanitaire. Le groupe de pilotage se réunit à nouveau le mercredi 7 octobre pour décider du maintien ou non de la manifestation.

Le Forum du supérieur devrait se tenir le 28 janvier 2021.

La formation des Professeurs Principaux de 3<sup>ème</sup> se fera le mercredi 25 novembre au lycée PG De Gennes.

Mme EYSSAUTIER rappelle qu'il faut développer le parcours d'orientation dès les premiers cycles. Le but n'est pas d'ajouter des actions. L'important est de travailler cette question à partir des compétences transversales nécessaires pour choisir son orientation, ouvrir les possibles. Il est également important de mettre l'accent sur l'égalité filles/garçons.

- Parcours citoyen:

Il est laissé au directoire le soin de décider si le thème de l'évaluation est poursuivi cette année. Mme BOREL, IA-IPR référente du Réseau, propose de retravailler le projet. Il semble important de s'interroger sur l'évaluation par compétences et notamment l'évaluation dans le cadre du LSU et du LSL. Les conséquences de la crise sanitaire sur l'évaluation l'an dernier a permis de montrer les problèmes de cohérences entre cycles et de manque de lisibilité pour les familles. Monsieur NAVARRO, IEN de circonscription, précise qu'un travail est mis en place dans le cadre d'un conseil inter-cycles au collège BORRELY.

➤ **Questions diverses:**

PIX: Mme GODARD demande si les établissements rencontrent des difficultés pour la mise en œuvre. Le pôle DANE forme les référents numériques des établissements et les accompagne.

Dispositif devoirs faits: Le groupe de pilotage informe le directoire que les pistes de travail pour cette année sont les suivantes: Différenciation des devoirs et communication de l'objectif et du sens des devoirs donnés aux

élèves. Des formations peuvent avoir lieu dans les établissements qui le souhaitent.



4/4

Référent Harcèlement scolaire: Fabrice MACH. Il ne faut pas hésiter à le contacter dès qu'une situation de harcèlement a lieu. Pour rappel, pour chaque situation, la plateforme doit être complétée et il faut avertir le référent et le docteur DERDINGER. Un écrit précis doit également lui parvenir. Une nouvelle circulaire sur la prévention du décrochage a été diffusée.

Relais défense: Fabrice MACH est nommé relais défense.

Formation de réseau: Monsieur DHIEUX est le référent de la DAFIP pour notre réseau. Il met son expertise de formations au service du réseau et nous accompagne dans sa mise en œuvre.

IMP de réseau: Certaines IMP de réseau ont été décidées par le directoire de juillet 2020. M POLETTI aura 0.5 IMP, attribuée au collègue de la Motte du Caire où il est affecté. Mme MAS aura 0.5 IMP en tant que Webmaster du réseau mais le lycée PGDG n'a pas reçu de dotation. Les coordonnatrices se chargent d'interroger les services de la DSM pour pouvoir les attribuer.

Le projet 2017/2020 de réseau a été transmis à l'ensemble des participants. Les données doivent être mises à jour. Le projet de réseau doit se doter d'objectifs, d'une stratégie et d'indicateurs.

Valérie AUCOMTE

Abir PETENATI

co coordonnatrices du réseau Bléone Durance